CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E26463** **VALABLE JUSQU'AU** **01/07/2027**

ÉDITÉ LE 19/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1990

Forme juridique : SARL

Capital : 15 245

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC KURTZENHOUSE
Siret : 378 313 571 00010
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 4030529
Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 54847812

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 39435758
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : MENUISERIE ARTCO

19 B RUE DES MARAIS
67240 KURTZENHOUSE

Téléphone : 06 48 74 11 61 **Fax :** 03 88 72 12 36
Portable : 06 73 94 84 44
Responsabilité légale :
KISTLER DAVID CO-GÉRANT / KISTLER ARNAUD GÉRANT

Site Internet : http://www.menuiserieartco.fr
E-mail : menuiserieartco@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 950 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	5	02/07/2026
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	5	02/07/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/08/2026 11:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E26463** **VALABLE JUSQU'AU** **01/07/2027**

ÉDITÉ LE **19/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1990
Forme juridique : SARL

Capital : 15 245

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC KURTZENHOUSE

Siret : **378 313 571** **00010**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 4030529

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 54847812

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 39435758

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **MENUISERIE ARTCO**

19 B RUE DES MARAIS
67240 KURTZENHOUSE

Téléphone : 06 48 74 11 61 **Fax :** 03 88 72 12 36
Portable : 06 73 94 84 44

Site Internet : http://www.menuiserieartco.fr
E-mail : menuiserieartco@orange.fr

Responsabilité légale :
KISTLER DAVID CO-GÉRANT / KISTLER ARNAUD GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	02/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	02/07/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/08/2026 11:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.